

Challenge Atlantique 2026

PÊCHE DE COMPÉTITION

2 - 4 Juin 2026 - St-Philbert-de-Grand-Lieu



Comité Atlantique



LICENCE SPORTIVE OBLIGATOIRE

PARTICIPATION FORFAITAIRE USCF 30€

2 CS MAXI SUR LES 3 JOURS

Secrétaire : Nicolas MOURON - secretaire.atl@uscf.fr - 06 81 95 72 50

DTC : Nicolas BOURSAUD - nicolas.boursaud@sncf.fr - 06 76 87 38 74

Comité Atlantique : Thibault PASCAL - contact.atl@uscf.fr - 07 65 77 67 86



Challenge Atlantique 2026

PÊCHE DE COMPÉTITION



Comité Atlantique

Lieu de compétition :

Canal et plan d'eau de St Philbert de Grand Lieu

Hébergement :

Camping aux rives de Grand Lieu

1 avenue de Nantes

44310 St Philbert de Grand Lieu

02 40 78 88 79

Distance environ de 50m entre le plan d'eau et le camping

Merci de prendre votre duvet, votre serviette & nécessaire de toilette.

PARCOURS :

- La profondeur moyenne est de 1,50 à 2.50 m.
- Pêche sur 2 ou 3 secteurs.
- Un peu de dérive si vent.
- Poisson présent : gardons , plaquettes ,brèmes ,poissons chat, perches ...
- Voiture derrière le pêcheur.

RÈGLEMENT :

- Poissons pesés vivants (bourriche anglaise obligatoire).
- Règlement :
- classement au poids,
- canne maxi 13m,
- moulinet autorisé.
- Pellets autorisés
- Amorce 12 L
- Esches : 1,5L dont 1/2L de terreaux maxi non coupés et 1/2 de fouillis maxi.

Challenge Atlantique 2026

PÊCHE DE COMPÉTITION



Comité Atlantique

Mardi 2 Juin 2026

8h30 : Rendez-vous au canal de St Philibert

9h30 : Contrôle des licences & Pass carmillon

10h : Réunion CT avec contrôle des licences et tirage

11h : Installation du matériel

13h : Repas* (*non pris en charge*)

DÉBUT DE PRISE EN CHARGE USCF

14h : Début de la première manche

18h : Fin de la première manche

19h : Transfert au camping

21h : Dîner

Mercredi 3 Juin 2026

8h30 : Petit déjeuner

9h30 - 10h : Installation sur le lieu de pêche

12h : Repas sur place

13h30 : Début de la deuxième manche

17h30 : Fin de la deuxième manche

19h45 : Proclamation des résultats, et repas de clôture

Jedi 4 Juin 2026

7h30 - 8h : Petit déjeuner

FIN DE PRISE EN CHARGE USCF

L'USCF informe chaque participant sur ses manifestations à l'intérêt de souscrire une couverture individuelle couvrant les dommages corporels subis.

**voir avec Tony CORMIER au 06.12.71.19.37 pour l'inscription au repas*



Sonia,
conductrice de train.

S'engager auprès de ceux
qui se mettent au service
des autres, c'est ça être
assurément humain.



Assurément
Humain

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181385440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 90 1 - APE 6512 Z - Siège social: 148, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret. @Julien Magre

Vous souhaitez en savoir plus ?



Appelez le **0 970 809 809**
(non surtaxé) du lundi
au samedi de 8h à 20h



Connectez-vous sur
www.gmf.fr ou sur
l'appli GMF Mobile